



Agence Nationale de la Promotion
de la Recherche scientifique



**COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE DANS LE CADRE DE L'INSTRUMENT
EUROPÉEN DE VOISINAGE (IEV)
PROGRAMME DE BASSIN MARITIME MÉDITERRANÉE
2014-2020**

**Appel à candidature pour la sélection
d'un expert en Transfert de Technologie
Dans le cadre de Projet PPI4MED
REF n°B_A.2.1_0136**

**Au profit de l'Agence Nationale de Promotion
de la Recherche scientifique**



Agence Nationale de la Promotion
de la Recherche scientifique



I -Objet de l'appel

L'Agence Nationale de la Promotion de la Recherche scientifique « ANPR », en sa qualité de partenaire n°2 du projet Technological transfer and commercialisation of public research results through PPI in the Mediterranean region « PPI4MED » financé par l'Union européenne dans le cadre du programme IEV CTF « Bassin maritime Méditerranée » 2014-2020 se propose de lancer un appel pour recruter un expert en Transfert de Technologie.

II- Missions attribuées et activités

Sous la supervision du coordinateur du projet à l'ANPR, le chargé de transfert de technologie sera appelé (e) à effectuer les tâches suivantes :

1- Sensibilisation des parties prenantes

- Identifier, engager et aider à sensibiliser les parties prenantes externes, y compris les autorités publiques, les entreprises, les chercheurs.
- Contribuer au développement d'outils et d'approches pour promouvoir l'adhésion des acteurs du secteur privé/pouvoirs publics au living lab Tunisien
- Analyser et identifier les besoins et les offres technologiques des parties prenantes pour mieux répondre aux attentes des acheteurs publics

2- Marchés publics de développement de l'innovation

- Contribuer aux marchés publics d'innovation et/ou au processus de passation de marchés d'innovation.
- Concevoir et développer une enquête pilote *via* l'organisation de réunions de travail ou d'ateliers dans le cadre de la feuille de route du living lab.
- Rédiger et préparer les rapports relatifs liées aux activités du projet PPI4MED ainsi le white Paper issu des différentes réunions.
- Enrichir et mettre à jour la base nationale des brevets des centres de recherche et promouvoir l'adhésion au laboratoire vivant du projet PPI4MED;
- Coordonner avec d'autres WP : les besoins des acheteurs (living lab - WP3) et les spécifications dans les achats (WP6).
- Coordonner les activités nationales des PPI;



Agence Nationale de la Promotion
de la Recherche scientifique



- Concevoir et mettre en œuvre le processus d'appel d'offres des acheteurs publics ;
- Coordonner et suivre les activités de formation liées aux marchés publics innovants WP(4) ;
- Soutenir le coordinateur du projet dans les activités de mise en œuvre et veiller sur la complémentarité des activités techniques inscrites dans les WPs
- Soutenir le coordinateur de projet PM dans le suivi et le contrôle du processus, la programmation et l'estimation des coûts associés à l'achèvement du projet dans les délais et les prévisions budgétaires.
- Effectuer d'autres tâches connexes assignées par le coordinateur de projet PM selon les besoins.

III- Durée de contrat

La collaboration avec l'expert de transfert technologie retenus démarre à partir de la signature du contrat et son enregistrement et s'achève le 31/10/2023

IV- Profil demandé

1- Étude

Le candidat doit être au minimum titulaire d'un diplôme d'ingénieur et/ou d'un master en Innovation / Transfert Technologie et/ou Management des Projets avec **une expérience de 3 à 5 ans dans le domaine du transfert technologique**, Pilotage et management des projets.

2- Compétences et qualifications :

Les compétences attendues sont les suivantes :

- Connaissance de l'environnement socio-économique et des composantes du Système National de la recherche et de l'Innovation
- Rigueur et sens de l'organisation ;
- Esprit d'initiative ;
- Sens de l'écoute ;
- Connaissance générale des méthodes et outils de gestion ;
- Expérience confirmée dans le pilotage de projets ;
- Connaissance de l'anglais dans le cadre professionnel.

V- Examen des candidatures

Les candidatures soumises dans les délais prévus sont évaluées par un comité de sélection mis en place par l'ANPR. Seuls les candidats qui remplissent toutes les conditions seront admis à la sélection.

VI - Procédures et critères de sélection :

1- Note Technique :

Le comité de sélection évalue les offres techniques des candidats et attribue une note technique (NT) suivant les critères suivants :

| Les critères d'évaluation | | Le barème d'évaluation | | Nombre des points |
|---|---|--|--|-------------------|
| Diplômes universitaires conformes | ✓ | Master 15 points | | 20 |
| | ✓ | Diplôme d'ingénieur : 15 points | | |
| | ✓ | Doctorat : 20 points | | |
| Transfert Technologique | ✓ | Maitrise justifiée (Attestation, formation,) | | 10 |
| | ✓ | Stage professionnel (3-6 mois) | | 05 |
| | ✓ | Stage professionnel (6-12 mois) | | 05 |
| Expérience justifiée dans des programmes similaires | ✓ | 05 points pour chaque projet dans la limite de 20 points | | 20 |
| Total | | | | 60 |

Le comité de sélection classe les candidats par ordre de mérite. Il attribue une note technique (NT) comprise entre 0 et 60 points.

❖ Notation Financière :

La commission classera les offres financières d'une façon croissante. Elle attribuera la note financière maximale de 100 points à l'offre la moins disante. Les autres notes seront attribuées proportionnellement à la note maximale suivant la formule suivante :

$$\text{Note Financière de l'offre} = \frac{\text{Montant de l'offre la moins disante}}{\text{Montant de l'offre (i)}} \times 100$$

(i) : représente l'offre à évaluer.



Agence Nationale de la Promotion
de la Recherche scientifique



V- Soumission des candidatures

Les offres doivent parvenir à l'ANPR sous plis fermés, et ce par courrier recommandé ou par Rapid-post ou remis directement au Bureau d'Ordre à l'adresse suivante :

Agence Nationale de la Promotion de la Recherche Scientifique (ANPR)
Adresse : Rue Danton & Chaaben Bhourri N°11, Lafayette,
B.P. 177- 1002 Tunis – Tunisie

L'enveloppe de candidature doit mentionner la spécification suivante :

A ne pas ouvrir « Sélection d'un expert en Transfert de Technologie pour l'Agence Nationale de Promotion de La Recherche Scientifique (ANPR) dans le cadre de projet PPI4MED -REF n°B_A.2.1_0136 »

La date limite de réception des candidats est fixé pour le 30 Avril 2023 à 14h le cachet de bureau de la poste faisant foi.

➤ Est rejetée toute offre :

- Parvenue après les délais (le cachet de bureau d'ordre fait foi)
- Non fermée
- Dont un document ou plusieurs documents demandés sont omis ou non présentés conformément aux exigences de l'article 6 de ce document.

IV-Pièces constitutives de la candidature :

Le dossier de la candidature comprend obligatoirement les pièces suivantes :

1. -Demande au nom du Directeur Général de l'ANPR
2. -Copie de la CIN
3. -Lettre de motivation
4. -Un curriculum Vitale détaillé signé (le Cv doit préciser la date de début et de fin de chaque expérience)
5. -Copies certifiées conformes des justificatifs des diplômes obtenus ainsi que des attestations de formation et de stage effectués.
6. -Tout autre document attestant la qualification et l'expérience du candidat.

❖ **Note globale :**

La Note Globale, qui déterminera le rang des offres, sera selon la formule suivante :

$$\text{Note Globale de l'offre (i)} = [0,7 * \text{Note Technique de l'offre (i)}] + [0,3 * \text{Note Financière de l'offre (i)}]$$

L'offre ayant obtenu la meilleure note globale, sera considérée l'offre la plus avantageuse technico-financièrement. En cas d'égalité des notes globales de deux ou plusieurs offres, celle ayant obtenue la meilleure note technique, sera considérée l'offre la plus avantageuse.

Le classement final des candidats tiendra compte de la note technique et celle attribuée à l'entretien.

Le comité de sélection est tenu :

-D'arrêter la liste des candidats non admis, en précisant les raisons de de la non-acceptation de leur candidature.

-D'arrêter la liste des participants admis (classement par ordre de mérite). Le comité de sélection se réserve la possibilité de ne pas donner suite à l'appel à candidature s'il juge l'absence d'offres pertinentes.

Pour toute information supplémentaire vous pouvez contacter l'ANPR via l'adresse électronique : sonia.zgarni@anpr.tn

**Directeur Général
de L'Agence Nationale de la Promotion
de la Recherche scientifique
Pr. Chedly ABDELLY**

Directeur Général de l'Agence Nationale
de la Promotion de la Recherche scientifique

ABDELLY Chedly

